

# La recherche d'un logement en location dans Rennes Métropole

Ce document est un complément à la fiche Actuel CIDJ 5.21 « Louer ou acheter un logement » et ne peut être utilisé que comme tel.

## SOMMAIRE

- 1 - La recherche d'un logement à l'année
- 2 - La recherche d'un hébergement temporaire
- 3 - Des pistes pour s'informer sur Rennes Métropole

## A CONSULTER :

Guide 2011-2012 « Se loger dans Rennes Métropole »

La recherche d'un logement en location en Ille-et-Vilaine, hors Rennes Métropole

Fiche Actuel Bretagne 5.21-35

L'hébergement temporaire en Ille-et-Vilaine

Fiche Actuel Bretagne 5.232-35

Les foyers et résidences pour jeunes travailleurs en Ille-et-Vilaine

Fiche Actuel Bretagne 5.230-35

L'hébergement social d'urgence et les accueils de jour en Bretagne

Fiche Actuel Bretagne 5.234

[www.ij-bretagne/logement](http://www.ij-bretagne/logement)

### Remarque :

Voir la liste des communes de Rennes Métropole en fin de document.

## 1.- LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT À L'ANNÉE

### OU TROUVER DES OFFRES ?

#### LES OFFRES DE LOGEMENT DE PARTICULIERS A PARTICULIERS

##### ■ Les offres sur Internet

[www.ij-bretagne.com/logement](http://www.ij-bretagne.com/logement)

Site logement du réseau Information Jeunesse de Bretagne : annonces de particuliers à particuliers, bourse de colocation, informations et adresses utiles.

De nombreux sites Internet nationaux diffusent des annonces de particuliers à particuliers. Attention, des annonces de professionnels (agences, notaires...) sont également proposées : vérifiez bien la partie « contact ».

Voici quelques exemples (liste non exhaustive) :

- [www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)
- [www.vivastreet.fr](http://www.vivastreet.fr)
- [www.pap.fr](http://www.pap.fr)
- [www.entrepaticuliers.com](http://www.entrepaticuliers.com)
- <http://annonces.ebay.fr>
- <http://chambrealouer.com>
- <http://location.annonceetudiant.com>
- etc...

Les journaux de petites annonces sont également présents sur le net. Voir ci-après.

Les communes de Rennes Métropole peuvent proposer des offres en consultation. Pour les connaître, consultez la rubrique « Je m'informe sur Rennes Métropole »,

##### ■ En kiosque

La presse et journaux gratuits de petites annonces peuvent également vous être utiles. Beaucoup sont désormais accessibles en ligne, vous pouvez ainsi les consulter quelque soit votre région d'origine.

**Ouest-France** : supplément « Annonces » dans l'édition du samedi, vendu avec le journal (0,80€).

-> [www.ouestfrance-immo.com](http://www.ouestfrance-immo.com)

**Paru Vendu** : paraît le lundi vers 9h. En distribution gratuite sur Rennes ou à retirer gratuitement à l'agence de Rennes : 5, rue de Nemours. Agence ouverte : mardi et mercredi 9h30-12h et 14h-17h30, le jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h45 et le vendredi 9h-12h30 et 13h30-18h.

-> [www.paruvendu.fr](http://www.paruvendu.fr)

**Top Annonces** : paraît le lundi vers 9h, en distribution gratuite sur Rennes Métropole (commerces, agences immobilières...). Certaines annonces paraissent sur le journal et sur le site Internet ; d'autres sont diffusées uniquement sur l'un ou sur l'autre.

-> [www.topannonces.fr](http://www.topannonces.fr)

## ■ En plus... pour les étudiants

### Le Crous - Service Logement en Ville

7, place Hoche à Rennes : 02 99 84 31 31. Consultation sur :  
-> [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr) (il faut détenir la carte d'étudiant ou une attestation d'inscription pour les futurs étudiants),  
- des bornes informatiques disponibles au CROUS pour consulter des offres de logements chez les particuliers. Du lundi au vendredi : 8h30-16h. Service fermé la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août.

### La Mutuelle Des Etudiants (LMDE)

- 29, quai Châteaubriand à Rennes : n°indigo : 32 60 (LMDE)  
- Université Rennes 2 - bâtiment Ereve - Place du recteur Henri Le Moal à Rennes (quartier Villejean)  
Offres de location réservées aux étudiants en consultation sur place : du lundi au vendredi, 10h-12h30 et 13h30-18h ; service fermé le vendredi après-midi de décembre à juin.

### La Smeba

31-33, quai Châteaubriand (angle place Pasteur) à Rennes :  
02 99 78 33 66  
-> [www.smeba.fr](http://www.smeba.fr)  
→ A partir de mi-juin, le service logement de la SMEBA propose gratuitement, aux étudiants adhérents de la Smeba, un fichier d'offres de location, classées par type.  
→ Ouvert du lundi au jeudi : 10h-18h et le vendredi : 10h-17h.

### Sur le Campus de Ker Lann à Bruz

-> [www.campuskerlann.com](http://www.campuskerlann.com), rubrique « Logement ».  
→ Informations et annonces à la Faculté des métiers sur le campus. Le « Pôle Vie pratique » est un service pouvant vous accompagner sur les questions liées à la vie quotidienne et notamment au logement. Contact : 02 99 05 45 45.

## LES OFFRES DE LOGEMENT DE PROFESSIONNELS

### ■ Les notaires

Les études de notaires disposent de nombreuses annonces, celles-ci sont centralisées à la chambre des notaires d'Ille et Vilaine.

- Offres sur internet : [www.notaires35.com](http://www.notaires35.com)  
- Possibilité de s'abonner sur le site ou de faire la demande directement à [ch35.immobilier@notaires.fr](mailto:ch35.immobilier@notaires.fr) pour recevoir la liste des offres de location répondant à votre recherche.  
La Maison du Notariat - Service Immobilier de la Chambre des Notaires d'Ille-et-Vilaine : 2, mail Anne-Catherine - CS 54 337 - 35043 Rennes Cedex - 02 99 65 32 65 (près du bd de la Tour d'Auvergne et de la Cité Judiciaire).

### ■ Les agences immobilières

Les agences immobilières servent d'intermédiaires entre le propriétaire et le locataire. Elles proposent les offres, organisent les visites, rédigent et planifient la signature du bail. Elles peuvent parfois être gestionnaires du logement pour le compte du propriétaire. Vous ne payez rien tant que vous n'avez pas trouvé l'appartement de vos rêves (contrairement aux marchands de liste : voir paragraphe suivant).

Pour obtenir la liste complète des agences immobilières dans la commune qui vous intéresse, il suffit de taper « Agence immobilière » sur [www.pagesjaunes.fr](http://www.pagesjaunes.fr).

Sachez que certaines agences sont regroupées au sein de la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM), qui met à disposition sur un site Internet toutes les annonces de ces agences : [www.immobretagne.fr](http://www.immobretagne.fr) (site FNAIM Bretagne) et [www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr) (site national).

### ■ Le journal Logic-Immo

Proposant des annonces de professionnels, il est en distribution gratuite toutes les 2 semaines dans des commerces, agences immobilières et en accès sur [www.logic-immo.com](http://www.logic-immo.com).

## ■ Les centres de location ou « marchands de listes »

Moyennant rémunération préalable, ces organismes vous proposent un système d'abonnement à des listes de logements à louer proposés par des particuliers. Lisez le contrat avec attention avant de le signer et un original doit être remis au client.

### Attention !

- Avoir accès à une "liste de logements" ne vous garantit pas de trouver une location à votre convenance, surtout si vous avez peu de temps pour chercher : le risque est de payer par avance pour un résultat aléatoire.

- Les associations de défense du consommateur recommandent régulièrement d'être vigilant car les listes se révèlent parfois périmées, les propositions réduites ou inadaptées à votre demande.

- Contrairement aux locations gérées par les agences ou les notaires, vous devrez traiter directement avec le propriétaire pour la rédaction du contrat de location et l'état des lieux.

### A savoir :

Une présentation d'offres de professionnels de logements privés en location est mise à disposition sur un nouveau site créé par l'ADIL 35 (Agence départementale d'information sur le logement)  
-> [www.locations-adil35.org](http://www.locations-adil35.org).

## LES RESIDENCES HABITAT JEUNES OU FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Les résidences Habitat Jeunes (ou foyers de jeunes travailleurs, F.J.T.) sont des espaces de vie accueillant principalement des jeunes de 16 à 30 ans, en cours d'insertion sociale et professionnelle. Adaptés à la situation et à la trajectoire de chacun, ils peuvent proposer plusieurs types de logement (chambre, studio, petit appartement) ; ils peuvent offrir différents services : restauration, information et animation. Faire le choix des FJT, c'est aussi se donner la possibilité de rencontrer, d'échanger avec d'autres jeunes.

**Contacts des RHJ ou FJT dans la fiche « Les foyers et résidences pour jeunes travailleurs en Ille-et-Vilaine », Actuel Bretagne 5.230-35**

## LES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS/MOBILES

Accueillant des personnes de plus de 25 ans, les foyers de travailleurs migrants, aussi appelés « foyers de travailleurs mobiles », proposent des hébergements aux personnes ayant un emploi, en formation professionnelle, en stage ou en mission.

### ■ Rennes

**Centre AFTAM « Guy Houist »** - mixte  
22, rue Bahon Rault - 02 99 84 21 81 - Fax : 02 99 63 79 58  
-> [foyerRennes@aftam.asso.fr](mailto:foyerRennes@aftam.asso.fr)  
Pour public étranger avec titre de séjour et autorisation de travail.  
Logement de type T1 de 332 à 409€/mois.

**Résidence Rémy Priolet** - mixte ♂  
20, boulevard Marbeuf - 02 99 14 21 65 (accueil du lundi au vendredi : 17h30-20h, sauf le mercredi : 14h-17h30)  
-> [residence-prioret@orange.fr](mailto:residence-prioret@orange.fr)  
Studio meublé de 25 m<sup>2</sup> : 422€/mois (APL maximum 358€)

## LE LOGEMENT SOCIAL

### ■ Le logement social attribué par les communes

L'attribution des logements sociaux est conditionnée par des plafonds de ressources. En fonction de la demande en instance, le délai d'attente peut être long.

#### La demande unique

Ce sont les mairies des 37 communes de Rennes Métropole qui centralisent les demandes de logement social pour les différents organismes (Aiguillon Construction, Espacil Habitat, Habitat 35, Archipel Habitat, SA HLM Les Foyers). La "demande unique" vous permet d'être inscrit sur plusieurs communes en remplissant un seul dossier de demande de logement social, à retirer et à déposer dans la commune de votre choix. Une attestation d'enregistrement doit obligatoirement vous être délivrée dans un délai d'un mois.

**A noter** : vous devrez renouveler votre demande 1 fois par an, sinon votre dossier sera annulé. Tout changement de situation entre 2 renouvellements doit être signalé.

Pièces justificatives à joindre au dossier :

- carte d'identité, livret de famille ou titre de séjour en cours de validité,
- avis d'imposition (ou de non imposition) de l'année de référence N-2 (exemple : l'avis de 2009 à présenter pour toute demande en 2011) et la déclaration d'impôts en cas de rattachement au foyer fiscal des parents,
- justificatifs des ressources mensuelles des 3 derniers mois et contrat de travail,
- justificatifs des prestations perçues de la CAF,
- quittance de loyer, bail de location ou attestation d'hébergement.

#### Informations complémentaires et contacts

Renseignements et dossier de demande téléchargeables sur le site de Rennes Métropole : [www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr) (rubrique Logement) ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Contacts et dépôt des demandes :

- à la Mairie d'une commune de Rennes Métropole (voir en dernière page).
- pour la Ville de Rennes à la Direction de l'habitat social : 19B, rue de Châtillon (Sud Gare) à Rennes - 02 23 62 16 30 - du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h-17h ; pendant les vacances scolaires : 9h-12h30 et 13h30-17h. Fermeture le mardi matin.

### ■ Le logement social attribué par Action Logement (ancien « 1% logement »)

Salarié dans une entreprise de plus de 20 salariés, vous pouvez faire une demande auprès de votre employeur.

En effet, votre entreprise cotise à un organisme habilité par « Action logement » (Inical, Astria...), qui pourra éventuellement vous attribuer un logement.

-> En savoir plus sur [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) ou auprès du responsable Action Logement de votre entreprise (responsable du personnel).

### ■ Le logement social intermédiaire

Certains logements sociaux, dits intermédiaires, peuvent être attribués directement par les bailleurs HLM.

Accessibles sous conditions de ressources, ces logements sur Rennes Métropole, présentent quelques avantages :

- loyer inférieur à ceux du marché locatif privé,
  - pas de frais d'agence,
  - maintien de la possibilité de bénéficier de la garantie Loca-pass (notamment pour les étudiants boursiers),
  - paiement du loyer à terme échu (au début du mois suivant),
  - contrat de location sans durée déterminée et colocation possible.
- Vous devrez fournir à l'appui de votre demande, les mêmes pièces justificatives que pour l'attribution d'un logement HLM classique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser directement aux bailleurs HLM provenant de l'ensemble des bailleurs HLM).

- Aiguillon Construction : 171, rue de Vern à Rennes  
02 99 26 44 44 - [www.aiguillon-construction.fr](http://www.aiguillon-construction.fr)

- Archipel Habitat : 1, rue Jean Coquelin à Rennes  
02 99 22 26 00 - [www.archipel-habitat.fr](http://www.archipel-habitat.fr)
- Espacil Habitat : 19, rue de la Chalotais à Rennes  
02 99 67 30 30 - [www.espacil.com](http://www.espacil.com)
- Habitat 35 : 41, bd de Verdun à Rennes  
0 810 10 35 35 - [www.habitat35.fr](http://www.habitat35.fr)

### ■ Le relogement social prioritaire

La Commission Locale de l'Habitat (CLH) de Rennes Métropole anime un dispositif de relogement social prioritaire pour les ménages dont la situation de mal logement et de précarité socio-économique peut relever d'un hébergement ou d'un logement temporaire.

Pour bénéficier d'un relogement social prioritaire, il faut :

- être de nationalité française ou résider sur le territoire français de façon régulière,
- ne pas être en mesure d'accéder par vos propres moyens à un logement décent et de vous y maintenir.

#### Démarches à accomplir :

1. Faire une demande de logement social (voir ci-contre) sans exprimer de choix de convenances personnelles (type d'immeuble, d'étage ou quartier) sauf cas de force majeure dûment justifié (par exemple : handicap) ;
  2. Prendre contact avec le service social dont vous dépendez (CDAS, CAO...) qui instruira votre demande ; le travailleur social met en perspective votre parcours, votre problématique logement, et votre projet professionnel, qui peuvent justifier d'un traitement prioritaire de la demande ;
  3. Une commission étudie et valide ou pas, le caractère prioritaire de la demande sur plusieurs critères : ménage dépourvu de logement, logement insalubre ou impropre à l'habitation, sur occupation, hébergement précaire, loyer résiduel supérieur à 40% des ressources ;
  4. Si vous êtes reconnu prioritaire, la CLH vous proposera une seule orientation vers un logement ou hébergement temporaire adapté à votre situation.
- Contact : secrétariat CLH de Rennes Métropole : 02 99 86 64 10.

### ■ Le logement social pour les personnes à mobilité réduite

Pour les personnes à mobilité réduite en fauteuil, Archipel Habitat centralise les demandes de logement dans le secteur HLM.

Contactez Archipel Habitat - 1 rue Jean Coquelin - BP 40805-35208 Rennes - 02 99 22 26 00

## LE LOGEMENT RESERVE AUX ETUDIANTS

### ■ Le logement social pour étudiants

Le logement social pour étudiants est attribué sous conditions de ressources.

**CROUS - Logement en résidence universitaire** ☎  
7, place Hoche - CS 26428 - 35064 Rennes Cedex  
02 99 84 31 31.

Pour étudiants, hébergements en chambres, studios, T1Bis (pour couple) et T2 (pour étudiant avec enfant). Les logements sont mis à disposition pour une année universitaire (éventuellement renouvelable). Demande de logement à faire avant le 30 avril, par internet sur [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr), rubrique « Logement en résidence universitaire ».

**A savoir** : il n'est pas obligatoire d'être boursier pour être logé par le CROUS. Des admissions en résidence universitaire sont possibles toute l'année en fonction des disponibilités et de la situation de l'étudiant.

**A noter** : vous pouvez également faire une demande de logement social auprès des communes de Rennes Métropole ou encore une demande de logement social intermédiaire auprès des bailleurs HLM (voir ci-dessus).

## ■ Les résidences locatives privées

De nombreuses résidences privées offrent des possibilités de logement pour les étudiants. Elles sont recensées ci-contre, avec leurs contacts et descriptifs.

## ■ Autres pistes

### L'hébergement à la ferme : Campus Vert

175, route d'Estaires - 62138 Violaines  
0 979 573 366 ou 03 20 29 43 68 -> contact@campusvert.com.  
-> www.campusvert.com

L'association Campus Vert propose de mettre en relation des étudiants ou stagiaires avec des fermiers proposant des studios en location au sein de leurs fermes. Cette nouvelle offre de logements à la campagne se développe autour de Rennes (différentes communes à 10-15 km de Rennes). Renseignements et inscription auprès de l'association.

### La Maison en Ville

6, rue de l'Hôtel Dieu à Rennes  
02 23 20 55 39 -> info@lamaisonenville.com  
-> http://maison.en.ville.free.fr

Lundi et mardi : 10h-12h et 14h30-17h30, mercredi : 14h30-16h30, jeudi : 14h30-17h30 et vendredi : 10h-12h.

Association d'initiative chrétienne destinée à tout étudiant, quelque soit son appartenance philosophique et religieuse. La Maison en Ville propose des solutions de logements tels que chambres chez l'habitant, « colocations à projets », logement partagé intergénérationnel, studios, hébergements temporaires.

## L'HABITAT PARTAGE INTERGENERATIONNEL

Plusieurs associations proposent une solution alternative d'habitat en permettant aux jeunes d'être hébergés chez des retraités, personnes seules ou familles. L'hébergement est gratuit (hormis les charges et parfois une cotisation) en échange d'une présence amicale et de services rendus. La relation est contractualisée entre les deux parties.

### Bretagne Arc-en-Ciel

06 87 77 12 52 -> logement@undeux-toit.fr  
-> http://bretagnearcenciel.blogspot.com

### La Maison en Ville

6, rue de l'Hôtel Dieu à Rennes  
02 23 20 55 39 -> info@lamaisonenville.com  
-> http://maison.en.ville.free.fr

### Un Toit pour Toi

06 14 99 03 44 -> un\_toit\_pour\_toi@yahoo.fr  
-> www.untoitpourtou-rennes.fr

## LES RÉSIDENCES LOCATIVES PRIVÉES

Les résidences locatives privées recensées ci-après proposent des hébergements à l'année; certaines d'entre elles proposent également des hébergements pour des durées plus courtes (location à la journée, à la semaine ou au mois), signalées par ce symbole \*

**Attention :** avant de vous engager auprès de l'une d'elle, renseignez-vous sur les tarifs et les charges. Vous devez également les interroger sur les conditions de départ du logement : durée du préavis, sommes restant dues...

Pour vous aider, voici les sigles utilisés et leur signification pour la liste des résidences ci-après

- † = type(s) de public
- ♿ = logement accessible aux personnes à mobilité réduite
- 🏠 = type(s) de logement proposé(s) : chambres, studios, T2...
- 📅 = durée(s) de location : à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année
- € = indication de tarifs

## ■ Bruz (Campus de Ker Lann)

LES JARDINS DE KER LANN : 7, 9, 13, rue Louis Armand

† tout public  
🏠 studios, T1 Bis, T2 duplex meublés ou vides.  
📅 à l'année

€ de 280€ à 450€/mois

**Contact :** Pigeault immobilier - Service location-gestion - 25, rue de la Monnaie à Rennes - 02 99 30 82 18 - locationrennes@pigeaultimmobilier.fr

RESIDENCE BERENICE : 6, 17 et 19 rue Louis Armand \*

† jeunes de moins de 30 ans (priorité aux étudiants boursiers)  
🏠 T1, T1 Bis et duplex (+ chambres d'accompagnement) avec services para-hôteliers.

📅 au mois ou à l'année

€ de 390€ à 430€/mois (charges comprises) pour un T1.

**Contact :** Espacil - 15, rue Louis Armand à Bruz - 02 99 57 14 67 - 06 87 60 75 09 - didier.perrin@espacil.com - www.espacil.com

RESIDENCE CLUB CAMPUS : 1, 3, 5, rue Louis Armand

† tout public  
🏠 studios meublés avec services para-hôteliers.  
📅 à l'année

€ de 330€ à 400€/mois (charges comprises : charges dimmeuble + eau froide).

**Contact :** Cabinet Martin - 2, rue d'Isly à Rennes - 02 99 67 22 44.

RESIDENCE LOUIS DE BROGLIE : avenue Robert Schuman \*

† étudiants et apprentis - ♿  
🏠 studios et colocations meublés  
📅 au mois ou à l'année

€ 355,67€/mois ; en colocation, 296,48€/mois/personne (eau et internet compris).

**Contact :** Association de gestion de la résidence Louis de Broglie (Mme Thomas) - 02 99 05 84 01 - residence.contact@ecam-rennes.fr

RESIDENCE STUDHOTEL LEONARD DE VINCI : rue Louis Armand \*

† tout public - ♿  
🏠 studios meublés avec services para-hôteliers.  
📅 à la semaine, au mois, à l'année

€ 175€/semaine ; 500 €/mois ; à l'année, de 330 à 540€/mois (charges comprises, hors électricité).

**Contact :** Foncia Armor Immobilier - 44, rue du Pré Botté à Rennes - 02 99 78 14 74 (Melle Claire : amelie.claire@foncia.fr ou Mme Rouxel au 06 60 84 83 13).

RESIDENCE UNIVERCITY \*

† étudiants, jeunes actifs, stagiaires et personnes en mobilité.  
🏠 studios meublés.

📅 à la semaine, au mois ou à l'année

€ 144€/semaine ; 480€/mois ; à l'année, 418,75 €/mois (charges comprises : eau, électricité, chauffage + draps et kit vaisselle fournis)

**Contact :** ARPEJ - Contour Antoine de St Exupéry - 02 99 05 92 07 - bruz@arpej.fr

## ■ Cesson-Sévigné

RESIDENCE DE LA CHATAIGNERAIE : 3, rue de la Châtaigneraie

(Campus de Beaulieu). \*

† étudiants.  
🏠 studios meublés.  
📅 à la semaine, au mois (si disponibilités) ou à l'année

€ 375€/mois (charges comprises)  
**Contact :** S.A. HLM Les Foyers - 1, rue du Houx à Rennes  
02 99 84 46 00 ou 06 03 32 86 15 - jean-luc.touffet@sahlm-lesfoyers.com

RESIDENCE HERTZ : 5, avenue de la Boulais (Campus de Beaulieu).

★  
† en priorité étudiants de l'ESE (Supelec)  
🏠 studios meublés.  
🕒 à la semaine, au mois (si disponibilités) ou à l'année  
€400€/mois (charges comprises)  
**Contact** : S.A. HLM Les Foyers - 1, rue du Houx à Rennes  
02 99 84 46 00 ou 06 03 32 86 15 - jean-luc.touffet@sahlm-lesfoyers.com

### ■ Chartres-de-Bretagne

LES TEMPORINES : 83 Avenue du Général de Gaulle ★  
† tout public - 🏠  
🏠 chambres, studios, T1 et T2 meublés  
🕒 à la semaine, au mois, à l'année  
€de 130€ à 170€/semaine ; de 385 à 540 €/mois (charges comprises)  
**Contact** : Les Temporines - 02 99 41 22 98 ou 06 87 61 17 77  
-jp.gauvain@lestemporines.fr - www.lestemporines.fr

### ■ Le Rheu

RÉSIDENCE LE PLESSIS : Chemin du Plessis Saucourt ★  
† tout public - 🏠  
🏠 chambres et studios meublés avec services para-hôtelières.  
🕒 à la semaine, au mois, à l'année.  
€de 224€ à 299€/semaine ; de 378 à 550€/mois (charges comprises).  
**Contact** : Chemin du Plessis Saucourt – 06 09 84 01 77 (Mme Ferré)

### ■ Rennes – Quartier Centre

CITEA RENNES SAINT MARTIN : 35, rue d'Antrain ★  
† tout public - 🏠  
🏠 studios meublés avec services para hôteliers.  
🕒 à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année  
€68€/jour ; 51€/jour pour 7 à 29 nuits ; 34€/jour pour plus de 30 nuits.  
**Contact** : Citéa Rennes St Martin  
02 23 21 26 00 - Fax : 02 23 21 26 01 - rennes@citea.com

RESIDENCE LES JACOBINS : 50, rue de Saint Malo  
† tout public - 🏠  
🏠 studios en duplex ou en triplex.  
🕒 à l'année  
€de 289 à 610€/mois (hors charges, sauf eau froide comprise)  
**Contact** : Espacil - 19, rue de la Chalotais à Rennes - 02 99 67 30 30.

RESIDENCE LE GRAND COLLEGE : 9, rue d'Echange  
† tout public  
🏠 studios, T1 et T1 bis meublés.  
🕒 à l'année  
€de 380€ et 500€/mois (hors charges).  
**Contact** : Sovic Parlement - 6, place du Parlement à Rennes  
02 99 79 31 21 - sovic.parlement@sovic.com - www.sovic.com

### ■ Rennes – Quartier Bourg l'Evêque, la touche, Moulin du Compte

APPART'CITY CAP AFFAIRES RENNES OUEST : 7, rue Pierre Joseph Colin  
† tout public  
🏠 T1, T2 meublés avec services para hôteliers. ★  
🕒 à la journée, semaine, mois ou à l'année.  
€tarif étudiant possible ; à partir de 37€/jour pour plus de 30 jours (+ provision sur charges).  
**Contact** : Appart'City - 02 99 02 61 61 - rennes-ouest@appartcity.com - www.appartcity.com

LES ESTUDIALES : 41, 100, 27, 80 mail François Mitterrand  
† tout public  
🏠 T1bis et T2.  
🕒 à l'année  
€de 352 à 410€/mois (+ 30 à 45€ de provisions sur charges).  
**Contact** : Agence Giboire - 14, rue de Plélo à Rennes  
02 23 42 42 42 - contact.rennes@giboire.fr

LES ESTUDIALES : 4, rue du pré au mail  
† tout public  
🏠 T1bis et T2  
🕒 à l'année  
€de 370 à 420€/mois  
**Contact** : agence Giboire - 14, rue de Plélo à Rennes  
02 23 42 42 42 - contact.rennes@giboire.fr

LES UNIVERSIADES : 7, mail François Mitterrand  
† étudiants  
🏠 studios vides ou meublés  
🕒 à l'année  
€à partir de 320 €/mois (hors charges).  
**Contact** : Sovic Parlement - 6, place du Parlement à Rennes  
02 99 79 31 21 - sovic.parlement@sovic.com - www.sovic.com

RESIDENCE LA SAGESSE : 13A, quai d'Ille et Rance  
† tout public  
🏠 studios, T1bis  
🕒 à l'année  
€de 260 à 350€/mois (hors charges)  
**Contact** : Espacil - 19, rue de la Chalotais à Rennes  
02 99 67 30 30.

RESIDENCE SAINT-CYR : 53, rue Papu ★  
† jeunes de moins de 30 ans (priorité aux étudiants boursiers) - 🏠  
🏠 T1 et T1 bis et duplex  
🕒 au mois ou à l'année  
€de 270 à 330€/mois (charges comprises : eau, chauffage, électricité)  
**Contact** : Espacil Habitat - 15, rue Louis Armand à Bruz  
02 99 57 14 67 ou 06 87 60 75 09 - didier.perrin@espacil.com  
www.espacil.com

RESIDENCE VIVALDI : 29B, quai de la Prévalay  
† tout public  
🏠 T1 et T1bis meublés  
🕒 à l'année  
€de 350 à 460€/mois (eau et chauffage compris)  
**Contact** : Cabinet Martin - 2, rue d'Isly à Rennes - 02 99 67 27 37  
(Mme Le Fessant)

### ■ Rennes – Quartier Jeanne d'Arc, Longs Champs, Beaulieu

RESIDENCE BOIS DES GALLETES : 4, rue Yann Sohier ★  
† jeunes de moins de 30 ans (priorité aux étudiants boursiers)  
🏠 T1 équipés et meublés  
🕒 au mois ou à l'année  
€à partir de 380€/mois  
**Contact** : Espacil Habitat - 1, rue du Scorff à Rennes  
02 99 83 41 08 - elodie.duclos@espacil.com - www.espacil.com

RESIDENCE FOUGERES : 266, puis 247-249, rue de Fougères.  
† tout public  
🏠 studios  
🕒 à l'année  
€à partir de 270€/mois (hors charges).  
**Contact** : Sovic Parlement - 6, place du Parlement à Rennes  
02 99 79 31 21 - www.sovic.com

RESIDENCE GAY LUSSAC : 21, avenue de la Touraudais ★  
† jeunes de moins de 30 ans (priorité aux étudiants boursiers)  
🏠 T1 et T1 bis  
🕒 au mois ou à l'année  
€à partir de 345€/mois  
**Contact** : Espacil Habitat - 15, rue Louis Armand à Bruz  
02 99 57 14 67 ou 06 87 60 75 09 - elodie.duclos@espacil.com  
www.espacil.com

RESIDENCES LE BOIS PERRIN et LES PLANTES : 11 et 13, rue du Bois Perrin.  
† tout public  
🏠 studios  
🕒 à l'année  
€à partir de 300€/mois (hors charges).  
**Contact** : Sovic Parlement - 6, place du Parlement à Rennes  
02 99 79 31 21 - www.sovic.com

**RESIDENCE LE FORUM** : 14, avenue Pierre Donzelot

† étudiants principalement  
 🏠 logements vides ou meublés.  
 ⌚ à l'année  
 € à partir de 270€/mois (hors charges).  
**Contact** : Cegim - 21, bd de la Liberté à Rennes - 02 99 78 17 76  
 sarl.cegim@wanadoo.fr

**RESIDENCE LE MAJOR DE BEAULIEU** : 4, 6 et 8 avenue Pierre Donzelot

† tout public  
 🏠 studios  
 ⌚ à l'année  
 € de 330€ à 370€/mois (hors charges)  
**Contact** : Espacil - 19, rue de la Chalotais à Rennes  
 02 99 67 30 30 - www.espacil.com

**RESIDENCE LES JARDINS DE BEAULIEU** : 3, rue Xavier Grall

† étudiants principalement  
 ⌚ à l'année  
 🏠 studios vides ou meublés  
 € de 320 à 335€/mois (+ 40€ de charges : eau froide, entretien des parties communes)  
**Contact** : Cegim - 21, bd de la Liberté à Rennes - 02 99 78 17 76  
 - sarl.cegim@wanadoo.fr - www.cegim.fr

**RESIDENCE LES PLANTES** : du 8 au 16, rue des Plantes

† étudiants principalement  
 🏠 chambres, studettes ou studios  
 ⌚ à l'année  
 € de 190€ à 340€/mois (+ 60 à 75€ de charges)  
**Contact** : Cegim - 21, bd de la Liberté à Rennes - 02 99 78 17 76  
 - sarl.cegim@wanadoo.fr - www.cegim.fr

**STUDEA BEAULIEU** : 6, rue de Bellevue ★

† tout public  
 🏠 studios meublés  
 ⌚ à la semaine, au mois ou à l'année  
 € 140€/semaine ; à partir de 397€/mois (électricité inclue).  
**Contact** : Lamy Résidences - Studéa Beaulieu  
 09 50 62 38 09 ou 06 60 32 16 82 - isabelle.courbez@lamy.net  
 lamyresidences.com

**LES ESTUDINES RENNES LONGS CHAMPS** : 316, route de Fougères

† étudiants, stagiaires en formation ou autres ; tout public pour un logement temporaire.  
 🏠 T1, T1 bis et T2 meublés et équipés avec services para-hôtelières.  
 ⌚ à l'année uniquement pour les étudiants ; au mois pour tout type de public.  
 € de 460€ à 590€/mois (charges comprises) ; tarifs dégressifs selon la durée du séjour.  
**Contact** : les Estudines - 02 99 28 00 00 rennes.longschamps@estudines.com - www.estudines.com

■ **Rennes – Quartier Maurepas, Patton**

**LES TEMPORINES** : 6, rue des Gantelles ★

† tout public - 🏠  
 🏠 chambres, studios, T1 et T2 meublés  
 ⌚ au mois ou à l'année  
 € de 385€ à 520 €/mois (charges comprises)  
**Contact** : les Temporines - 02 99 41 22 98 ou 06 87 61 17 77  
 jp.gauvain@lestemporines.fr - www.lestemporines.fr

■ **Rennes – Quartier Nord, Saint-Martin**

**APPART'CITY LE SAINT-GREGOIRE** : 5, allée Marie Berhault ★

† tout public - 🏠  
 🏠 T1, T1 bis, T2, T3 meublés avec services para-hôtelières  
 ⌚ à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année  
 € 58€/jour ; 350€/semaine ; exemples de tarifs au mois : de 495€ à 960€/mois.  
**Contact** : Appart'City - 02 23 20 54 24 rennes-saintgregoire@apartmentcity.com - www.apartmentcity.com

**RESIDENCE SAINT-LAURENT** : 13, rue Charles-Laurent ★

† tout public  
 🏠 studio, T1 bis, T2 meublés avec services para-hôtelières  
 ⌚ à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année  
 € 37€/jour pour un studio ; 214€/semaine ; 580 €/mois ; à l'année, 540€/mois (charges comprises)  
**Contact** : résidence St Laurent - 02 99 36 45 62 ou 06 37 41 11 14  
 (Mme Marchais) - patrick.marchais@neuf.fr

■ **Rennes – Quartier Sud Gare**

**RESIDENCE Le DUGUESCLIN** : 34, rue Gurvand

† étudiants  
 🏠 studios meublés.  
 ⌚ à l'année  
 € de 330 à 420 €/mois (hors charges).  
**Contact** : S.A. HLM Les Foyers - 1, rue du Houx à Rennes  
 02 99 84 46 00 ou 06 03 32 86 15 - jean-luc.touffet@sahlm-lesfoyers.com

**LES ESTUDINES DE BRETAGNE** : 23, rue de Châtillon - Esplanade Fulgence Bienvenüe ★

† étudiants, stagiaires, apprentis ou autres.  
 🏠 T1 et T2 meublés et équipés avec services para-hôtelières  
 ⌚ à la journée (à partir de 4 nuits), au mois (à partir de 3 mois) ou à l'année  
 € à partir de 72€/jour ; de 420 à 660€/mois (charges comprises sauf électricité) ; tarifs dégressifs selon durée.  
**Contact** : les Estudines de Bretagne - 02 99 51 54 95 - rennes.bretagne@estudines.com ou rennes.bretagne@sejours-affaires.com - www.estudines.com - www.sejours-affaires.com

■ **Rennes – Quartier Thabor, Saint Hélier**

**EURO CIL RÉSIDENCE** : 6, rue Adolphe Touffait ★

† salariés  
 🏠 T1 bis, T2 meublés, avec services para-hôtelières  
 ⌚ à la semaine, au mois ou à l'année  
 € pour séjour inférieur à 1 mois, de 195 à 324€/semaine ; pour un séjour inférieur à 3 à 6 mois, de 557 à 920 €/mois. Tarifs dégressifs à partir de 3 et 6 mois (charges comprises, sauf téléphone et Internet).  
**Contact** : 02 99 65 26 26 -> brigittethe@wanadoo.fr  
 (permanences du lundi au vendredi : 7h-14h)

**LES ESTUDIALES** : 24, bd Solférino

† tout public - 🏠  
 🏠 T1, T2  
 ⌚ à l'année  
 € de 300€ à 339€/mois (+ 30 à 45€ de provisions sur charges).  
**Contact** : agence Giboire - 14, rue de Plélo à Rennes - 02 23 42 42 42 -contact.rennes@giboire.fr

**RESIDENCE LE COLISEE** : 7, boulevard de Strasbourg

† étudiants et salariés  
 🏠 T2 vides ou meublés  
 ⌚ à l'année  
 € de 550€ à 700 €/mois (charges d'entretien d'immeuble comprises)  
**Contact** : agence APH - 8, allée Aline Landais à Rennes - M. Houdusse : 06 07 43 77 14

■ **Rennes – Quartier Villejean, Beauregard**

**APPART'CITY RENNES BEAUREGARD** - 1, rue Aurélie Nemours ★

† tout public - 🏠  
 🏠 studios, T1, T1 bis, T2 et T3 meublés avec services para-hôtelières.  
 ⌚ à la journée, à la semaine ou au mois.  
 € à partir de 15,50€/jour pour un étudiant, à partir de 39 €/jour pour tout autre public.  
**Contact** : Appart'City - 02 23 48 47 10 - rennes-beauregard@apartmentcity.com

**CAMPUS VILLAGE** : 13, 15, 17, 19 rue du Recteur Paul Henry

† étudiants  
 🏠 studios vides ou meublés, T2 avec services para-hôtelières  
 ⌚ à l'année  
 € de 330 à 460€/mois (charges non comprises)  
**Contact** : Kermarrec Immobilier - 9, quai Lamennais à Rennes - 02 99 78 14 18 - location@kermarrec.fr



RESIDENCES HABITAT 35 : rues de Provence, Flandres, d'Armagnac, Quercy, Lyonnais

† étudiants

🏠 chambres (1 appartement divisé en 3), colocation possible  
⌚ à l'année

€355€/mois (charges comprises), payable à terme échu.

Contact : Habitat 35 - 41, boulevard de Verdun à Rennes  
0 810 10 35 35 - www.habitat35.fr.

STUDEA ATALANTE : 6, avenue du Bois Labbé \*

† tout public - ⌚

🏠 du studio au T2 meublés

⌚ à la semaine, au mois ou à l'année

€140€/semaine ; à partir de 387€/mois (électricité inclue)

Contact : Lamy Résidences - 0 820 830 820 ou 06 29 11 03 07  
nadia.KHEBAB@lamy.net - lamyresidences.com

STUDEA RENNES 2 : 199, boulevard Jean-Baptiste de la Salle \*

† tout public

🏠 du studio au T2 meublés

⌚ à la semaine, au mois ou à l'année

€140€/semaine ; à partir de 383€/mois (électricité incluse)

Contact : Lamy Résidences - 0 820 830 820 ou 02 23 48 62 88  
david.bricet@lamy.net - lamyresidences.com

TOP CAMPUS : 13, rue du Doyen Denis Le Roy \*

† tout public - ⌚

🏠 studios meublés avec services para hôteliers.

⌚ à la semaine, au mois ou à l'année. Réservations sur place ou sur le site www.top-campus.fr.

€210€/semaine ; à partir de 398€/mois pour 10 mois (hors électricité).

Contact : Top Campus - 02 99 54 71 71 ou 06 75 38 82 62  
topcampus.rennes@orange.fr.

RESIDENCE LES HARDRIERS : 7, allée des Hardriers

† étudiants et stagiaires

🏠 studios en mezzanine meublés ou vides.

⌚ à l'année

€de 390 à 490€/mois (charges d'entretien d'immeuble comprises)

Contact : Agence APH - 8, allée Aline Landais à Rennes  
M. Houdusse : 06 07 43 77 14.

## 2.- ORGANISMES D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Si vous faites un court séjour sur Rennes Métropole, que cela soit pour un stage, un emploi, un examen ou pour des raisons personnelles, plusieurs solutions s'offrent à vous pour vous loger.

### LES STRUCTURES DEDIEES AU LOGEMENT TEMPORAIRE

#### ■ Bruz

Résidence sociale Vol de nuit (Campus de Ker Lann)

ARPEJ Univercity - Contour Antoine de Saint-Exupéry  
02 99 05 92 07

-> bruz@arpej.fr

-> www.univercity.fr

🔗 Pour étudiants en alternance ou apprentis en formation sur le campus de Ker Lann.

Location à la semaine (4 nuits minimum) en chambre en unité de vie (4 chambres individuelles autour d'une cuisine commune), à partir de 76 €/semaine (charges comprises).

#### ■ Rennes

Auberge de Jeunesse

10/12, canal Saint-Martin - 02 99 33 22 33 - rennes@fuaj.org

-> www.fuaj.org

🔗 Accueil tout public, séjours de courtes durées.

Chambre de 2 à 4 lits. Adhésion obligatoire aux Auberges de Jeunesse (FUAJ) : moins de 26 ans, 11€ - plus de 26 ans, 16€. Nuitée : 20,35€ petit déjeuner et draps compris.

Centre Léo Lagrange La Harpe

Avenue Charles Tillon (quartier Villejean) - 02 99 59 45 38

-> accueil@laharpe.net

-> www.laharpe.net

🔗 Public jeune (étudiants, personnes en formation,...) en hébergement de groupe uniquement.

Chambre de 1 à 4 lits : de 12 à 16 €/nuît et par personne (adhésion obligatoire : 18 €). Fermé en août.

Sociotel

45 bd de Solférino - 02 99 65 59 12 - sociotel@orange.fr

🔗 Hôtel social destiné aux personnes à faibles ressources, effectuant un court séjour sur Rennes lié au travail, à la mobilité, à la formation ou à l'insertion professionnelle (accueil également d'associations sportives et culturelles de passage).

40 chambres : 17 €/jour par personne (+ 3 € pour le petit déjeuner), 25 €/jour pour 2. Réservation par téléphone.

### LES RESIDENCES LOCATIVES PRIVEES PROPOSANT DE L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Des résidences locatives proposent de l'hébergement temporaire, pour des séjours de courte durée, de quelques jours à quelques mois, comme pour des durées plus longues.

Retrouvez la liste de ces résidences, celles proposant des hébergements temporaires sont signalées par ce symbole : \*

## HEBERGEMENT CHEZ L'HABITANT

### Accueil à la Maison

12, rue du Grand Cordel - 35700 Rennes - 02 23 30 49 16

-> [accueillalamaison@hotmail.fr](mailto:accueillalamaison@hotmail.fr)

-> [www.accueillalamaison.fr](http://www.accueillalamaison.fr)

↳ Tout public. Suivant la raison du séjour (études, formation, stage, travail), l'association peut vous proposer un hébergement temporaire chez l'habitant : chambre + petit déjeuner. Location à la nuitée, à la semaine ou au mois avec tarif dégressif selon la durée. Exemples de tarifs (petits déjeuners inclus) : 20€/ nuit et 350€/ mois pour un étudiant, 25€/ nuit pour un salarié.

### Rennes Hébergement

10, rue Gaston Tardif - 35000 Rennes - 02 99 14 49 68

-> [rennes.hebergement@no-log.org](mailto:rennes.hebergement@no-log.org)

-> [www.rennes-hebergement.fr](http://www.rennes-hebergement.fr)

↳ Tout public (hors cadre touristique). Réseau d'accueil temporaire chez l'habitant sur Rennes Métropole : chambre + accès cuisine et salle de bain. Location à la nuitée, à la semaine ou au mois. 17 €/nuit (petit-déjeuner compris, draps fournis). Forfait mensuel possible, consultez l'association. 5 € l'adhésion annuelle au réseau.

## AUTRES PISTES

### ■ Le CROUS

Dans le cadre d'un stage, les étudiants peuvent bénéficier de logements temporaires en résidence universitaire à Rennes.

Demande à faire sur [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr), rubrique « Logement en résidence universitaire ».

### ■ Les résidences Habitat Jeunes ou Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT)

Certaines résidences peuvent parfois accueillir à la semaine, soit l'été, soit toute l'année, selon votre situation et leurs disponibilités. Consulter la fiche « Les foyers et résidences pour jeunes travailleurs en Ille-et-Vilaine », Actuel Bretagne 5.230-35

### ■ Un hébergement le temps d'une formation professionnelle

L'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) de Rennes propose un hébergement, dans la limite des places disponibles, le temps de leur formation, à tous ses stagiaires hors ceux déjà domiciliés à Rennes. Cet hébergement gratuit est aussi accessible aux stagiaires de la formation professionnelle hors AFPA, sous certaines conditions :

- être stagiaire sous statut « demandeur d'emploi »,
  - suivre une formation inscrite au Programme Régional des Stages (= PRS, formations financées par le Conseil régional de Bretagne).
- Plus d'informations ou faire une demande : contacter directement votre organisme de formation.

### ■ Les hôtels, gîtes ou chambres d'hôtes

Retrouvez tous les contacts sur Rennes Métropole auprès de l'Office de tourisme (coordonnées ci-contre) ou sur : [www.tourisme-rennes.com](http://www.tourisme-rennes.com).

Vous pouvez aussi obtenir quelques adresses de gîtes ou chambres d'hôtes sur :

- [www.gitesdefrance35.com](http://www.gitesdefrance35.com)
- [www.fleursdesoleil.fr](http://www.fleursdesoleil.fr)
- [www.clevacances.com](http://www.clevacances.com)
- [www.accueil-paysan.com](http://www.accueil-paysan.com)
- [www.bretagnealaf ferme.com](http://www.bretagnealaf ferme.com)

## 3 - DES PISTES POUR S'INFORMER SUR RENNES MÉTROPOLE

### DECOUVRIR RENNES METROPOLE

- Le **CRIJ Bretagne** et les **Points information jeunesse (PIJ)** de la Métropole tiennent à votre disposition de nombreuses informations, notamment sur les loisirs sportifs et culturels.  
-> [www.crij-bretagne.com](http://www.crij-bretagne.com) et [www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com)

#### Le POINT INFO LOGEMENT JEUNES du CRIJ Bretagne

Pour toutes vos questions concernant le logement, le CRIJ Bretagne vous propose, au 1<sup>er</sup> étage du 4bis, un accueil personnalisé, gratuit et anonyme. En fonction de votre situation, un informateur vous présente les différentes solutions logement et vous aide à sélectionner celle qui vous correspond le mieux. Il vous informe aussi sur vos droits et les aides dont vous pouvez bénéficier pour vous sentir bien chez vous à Rennes ou ailleurs !  
**Permanence de 14h à 18h** du mardi au vendredi (permanence supplémentaire le samedi en juin et septembre).

#### ■ L'Office de Tourisme de Rennes Métropole

11, rue Saint-Yves à Rennes - 02 99 67 11 11

-> [infos@tourisme-rennes.com](mailto:infos@tourisme-rennes.com)

-> [www.tourisme-rennes.com](http://www.tourisme-rennes.com)

#### ■ Quelques sites Internet utiles :

-> [www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr) : site officiel de Rennes Métropole

-> [www.rennes.fr](http://www.rennes.fr) : site officiel de la ville de Rennes

-> [www.etudiants-rennes-metropole.fr](http://www.etudiants-rennes-metropole.fr) : informations sur la vie étudiante

## LES TRANSPORTS

### ■ La carte KorriGo

Elle permet de :

- charger différents titres de transport ou abonnements (bus, TER, métro, vélo, Illeloo et voiture en libre-service),
- de profiter de tarifs préférentiels auprès de partenaires "privilèges" (culture, spectacle...).

### ■ Le bus et le métro

**Le bus.** Rennes et toutes les communes de la Métropole sont desservies par les bus du réseau STAR : comptez 20 à 40 minutes pour rejoindre le centre de Rennes depuis les communes. Les derniers départs vers ces dernières se font aux alentours de 20h30 la semaine, et de 23h ou 00h30 les vendredis et samedis soir. Fiches horaires disponibles à l'agence et à télécharger sur [www.star.fr](http://www.star.fr).

☞ *Pour connaître les bus desservant votre commune, consulter la rubrique « Les 37 communes de Rennes Métropole ».*

**Le métro.** A Rennes, il circule de 5h30 à 00h30 du lundi au samedi.

↳ *Pour en savoir plus : Agence STAR, 12 rue du Pré Botté à Rennes (derrière la grande Poste, arrêt République)*

09 70 821 800

-> [www.star.fr](http://www.star.fr)

### ■ Le train

Certaines communes sont également desservies par le réseau TER. Des tarifs préférentiels existent pour les voyageurs réguliers.

☞ *Pour connaître les TER desservant votre commune, consulter la rubrique « Les 37 communes de Rennes Métropole ».*

Pour en savoir plus : 0 800 880 562 (n° vert) ou  
-> [www.ter-sncf.com/bretagne](http://www.ter-sncf.com/bretagne)

## ■ Le vélo

A Rennes, vous pouvez emprunter un vélo dans l'une des 83 stations **Le Vélo STAR** de votre choix et le déposer dans n'importe quelle autre, 7j/7 et 24h/24. Pour cela, vous devez adhérer au service :

- soit à l'année avec la carte KorriGo (de 20 à 30€), à la boutique ou sur Internet ;
  - soit occasionnellement (pour 24h, 1€ ou 7 jours, 5€), par carte bancaire directement sur Internet ou depuis les stations équipées.
- Les 30 premières minutes de chaque utilisation sont gratuites, au delà le tarif varie selon la durée d'emprunt.

Pour en savoir plus : [www.levelostar.fr](http://www.levelostar.fr) - 09 69 365 007 (n° cristal) ou la boutique Le Vélo Star : 8, rue du Maréchal Joffre à Rennes, ouverte du lundi au samedi : 13h-18h (de novembre à avril) et 12h-19h (de mai à octobre).

**Des parcs à vélo** existent dans plusieurs communes, à proximité d'arrêts de transports en commun. Plusieurs formules : box individuel fermé, abri ouvert ou encore parc collectif fermé.

☞ Pour connaître les communes équipées et les modalités, consulter la rubrique « Les 37 communes de Rennes Métropole ».

## ■ Le covoiturage

Pour des raisons économiques, pratiques ou écologiques, vous avez peut être déjà pensé à partager une voiture avec quelqu'un faisant le même trajet ? Des associations proposent de vous mettre en relation avec des personnes souhaitant faire du covoiturage : Covoiturage+ pour du covoiturage domicile-travail en Ille-et-Vilaine, ou encore Allostop pour de grandes distances...

☞ Pour en savoir plus :

-> [www.covoiturage.asso.fr](http://www.covoiturage.asso.fr) ou rendez-vous 20 rue d'Isly à Rennes

- **Covoiturage +** : 02 99 35 10 77

-> [covoiturageplus@covoiturage.asso.fr](mailto:covoiturageplus@covoiturage.asso.fr)

- **Allostop** : 02 99 67 34 67

-> [allostop.rennes@free.fr](mailto:allostop.rennes@free.fr)

## ■ L'auto-partage / voiture en libre-service

Besoin d'une voiture pour une heure ou plus ? L'auto-partage vous propose une solution à la fois pratique et écologique : abonnez-vous et accédez 24h/24 et 7j/7 (notamment avec la carte KorriGo) à une flotte de véhicules en libre-service répartis sur une 18 stations rennaises.

Abonnement mensuel de 9€ (5€ pour les étudiants) ; tarifs de location à partir de 1,50€/h et 0,39€/km (assurance, entretien et carburant compris).

☞ Pour en savoir plus : la Boutik 'City Roull' - 8, quai Emile Zola à Rennes -

02 23 21 07 47

-> [info@cityroull.com](mailto:info@cityroull.com)

-> [www.cityroull.com](http://www.cityroull.com)

## ■ Le service Handistar

Pour les personnes à mobilité réduite, le service Handistar propose un transport vers toutes les communes de Rennes Métropole. Ce service se fait uniquement après inscription et sur demande.

☞ Pour connaître les conditions et les étapes de l'inscription contactez **Handistar** : 26, rue du Bignon - 35135 Chantepie  
02 99 26 05 50

-> [info@handistar.fr](mailto:info@handistar.fr)

-> [www.handistar.fr](http://www.handistar.fr)

## LES 37 COMMUNES DE RENNES METROPOLE

Pour chaque commune, vous pourrez trouver :

- les coordonnées de la Mairie et le code postal de la commune ;
- la description des services proposés : « A » pour l'affichage de petites annonces et « F » pour la mise à disposition d'un fichier d'offres de particuliers ;
- ☞ la/les ligne(s) de bus ;
- ][ la ligne de TER ;
- ☞ 1 parc à vélo à proximité d'un arrêt de bus, métro et/ou TER.

**Acigné** (35690)

][ halte ferroviaire Noyal-Acigné / ligne Rennes-Vitré-Laval - ☞ 64, 164 express.

A - F / 02 99 04 30 00 [mairie@ville-acigne.f](mailto:mairie@ville-acigne.f) / [www.ville-acigne.fr](http://www.ville-acigne.fr)

**Betton** (35830)

][ ligne Rennes-Saint-Malo - ☞ 51, 71, 78, 94, 151 express  
02 99 55 81 01 [mairie-info@betton.fr](mailto:mairie-info@betton.fr) / [www.betton.fr](http://www.betton.fr)

**Bourgbarré** (35230)

☞ 74, 161 express

02 99 57 66 96 [mairie@bourgbarre.fr](mailto:mairie@bourgbarre.fr) / [www.bourgbarre.fr](http://www.bourgbarre.fr)

**Brécé** (35530)

☞ 67

02 99 00 10 09 -> [accueil@mairie-brece.fr](mailto:accueil@mairie-brece.fr)

**Bruz** (35170)

][ ligne Rennes-Redon - ☞ 57, 59, 91, 157 et 159 express, Ker Lann express.

F : fichier d'offres disponible sur [www.ville-bruz.fr](http://www.ville-bruz.fr), rubrique « Office de tourisme » / Hébergement restauration / Hébergements /  
02 99 05 86 86 [mairie@ville-bruz.fr](mailto:mairie@ville-bruz.fr) / [www.ville-bruz.fr](http://www.ville-bruz.fr)

**Cesson-Sévigné** (35517)

][ halte ferroviaire / ligne Rennes-Vitré-Laval - ☞ 6, 30, 67, 92.

F / 02 99 83 52 00 -- [etatcivil@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:etatcivil@ville-cesson-sevigne.fr) / [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

**Chantepie** (35135)

☞ 7, 33 - ☞

F / 02 99 41 05 27 - [www.chantepie.fr](http://www.chantepie.fr)

**Chartres-de-Bretagne** (35131)

☞ 72, 91, 172 express

02 99 77 13 00 [commune@ville-chartresdebretagne.fr](mailto:commune@ville-chartresdebretagne.fr) / [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)

**Chavagne** (35310)

☞ 56, 156 express

02 99 64 24 11 [mairie@ville-chavagne.fr](mailto:mairie@ville-chavagne.fr) / [www.ville-chavagne.fr](http://www.ville-chavagne.fr)

**Chevaigné** (35250)

][ halte ferroviaire / ligne Rennes-St-Malo - ☞ 71, 94.

02 99 55 82 17 [info@ville-chevaigne.fr](mailto:info@ville-chevaigne.fr) / [www.ville-chevaigne.fr](http://www.ville-chevaigne.fr)

**Cintré** (35310)

☞ 54, 93.

02 99 64 16 31 [mairie.cintre@ville-cintre.fr](mailto:mairie.cintre@ville-cintre.fr) / [www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr)

**Clayes** (35590)

☞ 65, 152 express.

A / 02 99 61 20 30 -[mairie-de-clayes@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-clayes@wanadoo.fr)

**Corps-Nuds** (35150)

][ halte ferroviaire / ligne Rennes-Châteaubriant - ☞ 73, 173 express.

02 99 44 00 11 [mairie@corps-nuds.fr](mailto:mairie@corps-nuds.fr) / [www.corps-nuds.fr](http://www.corps-nuds.fr)

**Gévezé** (35850)

☞ 68 - ☞

F : petites annonces sur [www.ville-geveze.fr](http://www.ville-geveze.fr) (rubriques Vie communale, Petites annonces) / 02 99 69 90 22  
[mairie@ville-geveze.fr](mailto:mairie@ville-geveze.fr) / [www.ville-geveze.fr](http://www.ville-geveze.fr)

**L'Hermitage** (35590)

][ ligne Rennes-St Briec - ☞ 53, 93, 153express.

F / 02 99 78 66 66 [accueil@mairie-lhermitage.fr](mailto:accueil@mairie-lhermitage.fr)  
<http://mairie.lhermitage.free.fr>

**La Chapelle-des-Fougeretz (35520)**

☎ 52, 68.  
02 99 13 13 13 - [www.lachapelledesfougeretz.fr](http://www.lachapelledesfougeretz.fr)

**La Chapelle-Thouarault (35590)**

☎ 53, 153 express  
02 99 07 61 41 [mairie@lachapellethouarault.fr](mailto:mairie@lachapellethouarault.fr) /  
[www.lachapellethouarault.fr](http://www.lachapellethouarault.fr)

**Le Rheu (35651)**

☎ 54, 76 et 154 express  
F / 02 99 60 71 31 [mairie@ville-lerheu.fr](mailto:mairie@ville-lerheu.fr) / [www.lerheu.fr](http://www.lerheu.fr)

**Le Verger (35160)**

☎ 55.  
A / 02 99 07 92 15 [contact@mairie-le-verger.fr](mailto:contact@mairie-le-verger.fr) / [www.mairie-le-verger.fr](http://www.mairie-le-verger.fr)

**Montgermont (35760)**

☎ 52, 68.  
02 99 68 83 88 [mairie.montgermont@wanadoo.fr](mailto:mairie.montgermont@wanadoo.fr) / [www.ville-montgermont.fr](http://www.ville-montgermont.fr)

**Mordelles (35310)**

]] gare de L'Hermitage-Mordelles / ligne Rennes-Saint Brieuc - ☎ 55, 155 express - 🚗  
02 99 85 13 85 [mairie@ville-mordelles.fr](mailto:mairie@ville-mordelles.fr) / [www.ville-mordelles.fr](http://www.ville-mordelles.fr)

**Nouvoitou (35410)**

☎ 75  
02 99 37 65 12 [ccas@nouvoitou.fr](mailto:ccas@nouvoitou.fr) / [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)

**Noyal - Châtillon-sur-Seiche (35230)**

☎ 61, 91, 161 express  
F / 02 99 05 20 00 [mairie@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:mairie@ville-noyal-chatillon.fr) / [www.ville-noyal-chatillon.fr](http://www.ville-noyal-chatillon.fr)

**Orgères (35230)**

☎ 74.  
02 99 05 70 10 [mairie@orgeres.fr](mailto:mairie@orgeres.fr) / [www.orgeres.fr](http://www.orgeres.fr)

**Pacé (35740)**

☎ 52, 65, 77 - 🚗  
02 23 41 30 00 [mairie@ville-pace.fr](mailto:mairie@ville-pace.fr) / [www.ville-pace.fr](http://www.ville-pace.fr)

**Parthenay-de-Bretagne (35850)**

☎ 65  
02 99 69 91 53 [mairie.parthenaybretagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.parthenaybretagne@wanadoo.fr) /  
[www.mairie-parthenay35.com](http://www.mairie-parthenay35.com)

**Pont-Péan (35131)**

☎ 72, 172 express  
02 99 52 41 70 [mairie@pontpean.fr](mailto:mairie@pontpean.fr) / [www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)

**Rennes 35000**

]] - ☎ - 🚗  
02 23 62 10 10 [ille.rennes@ville.rennes.fr](mailto:ille.rennes@ville.rennes.fr) / [www.rennes.fr](http://www.rennes.fr)

**Saint-Armel (35230)**

]] halte ferroviaire / ligne Rennes-Châteaubriant - ☎ 73, 173 express  
A - diffusion ponctuelle d'offres dans le bulletin municipal « L'Echo de St-Armel » / 02 99 62 71 58 [mairie.saint-armel@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-armel@wanadoo.fr) /  
<http://saint-armel-35.fr/>

**Saint-Erblon (35230)**

☎ 61, 161 express  
A / 02 99 52 34 08 [mairie@saint-erblon.fr](mailto:mairie@saint-erblon.fr) / [www.saint-erblon.fr](http://www.saint-erblon.fr)

**Saint-Gilles (35590)**

☎ 52, 152 express - 🚗  
02 99 64 63 27 [infocom@saint-gilles35.fr](mailto:infocom@saint-gilles35.fr) / [www.saint-gilles35.fr](http://www.saint-gilles35.fr)

**Saint-Grégoire (35760)**

☎ 8, 78 - 🚗  
A (sur le site web) / 02 99 23 19 23 - [mairie@saint-gregoire.fr](mailto:mairie@saint-gregoire.fr) /  
[www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)

**Saint-Jacques-de-la-Lande (35136)**

]] halte ferroviaire / ligne Rennes-Redon - ☎ 1, 33, 57, 100.  
02 99 29 75 30 [mairie@ville-st-jacques-de-la-lande.fr](mailto:mairie@ville-st-jacques-de-la-lande.fr) /  
[www.ville-st-jacques-de-la-lande.fr](http://www.ville-st-jacques-de-la-lande.fr)

**Saint-Sulpice-la-Forêt (35250)**

☎ 70, 94  
A / 02 99 66 23 63 [saint-sulpice-la-foret-mairie@wanadoo.fr](mailto:saint-sulpice-la-foret-mairie@wanadoo.fr) /  
[www.saint-sulpice-la-foret.fr](http://www.saint-sulpice-la-foret.fr)

**Thorigné-Fouillard (35235)**

☎ 50, 92, 150 express  
02 99 04 54 54 [mairie@thorignefouillard.fr](mailto:mairie@thorignefouillard.fr) / [www.thorigne-fouillard.fr](http://www.thorigne-fouillard.fr)

**Vern-sur-Seiche (35770)**

]] halte ferroviaire / ligne Rennes-Châteaubriant - ☎ 59, 73, 75.  
F / 02 99 04 82 04 (mairie) ou 02 99 04 82 10 (CCAS) -  
[ccas@ville-vern-sur-seiche.fr](mailto:ccas@ville-vern-sur-seiche.fr) / [www.ville-vern-sur-seiche.fr](http://www.ville-vern-sur-seiche.fr)

**Vezein-le-Coquet (35746)**

☎ 53, 76 et 153 express.  
F / 02 99 64 52 78 [mairie@ville-vezeinlecoquet.fr](mailto:mairie@ville-vezeinlecoquet.fr) / [www.ville-vezeinlecoquet.fr](http://www.ville-vezeinlecoquet.fr)